



HAL
open science

LARJE - Laboratoire de recherches juridiques et économiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LARJE - Laboratoire de recherches juridiques et économiques. 2012, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC. hceres-02034719

HAL Id: hceres-02034719

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034719>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Laboratoire de Recherches Juridique et Economique
sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nouvelle-Calédonie

Juin 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité : Laboratoire de Recherches Juridique et Economique

Label demandé : EA

N° si renouvellement : EA n° 3329

Nom du directeur : M. Mathias CHAUCHAT

Membres du comité d'experts

Président :

M. Christian BIDEGARAY, Université Nice Sophia Antipolis

Experts :

M. Philippe DESBRIERES, Université de Dijon

Mme Sophie BRANA, Université Montesquieu Bordeaux 4

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Patrick ROUSSEAU

M. Xavier VANDENDRIESSCHE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Marc BOYER, Président de l'Université de Nouvelle-Calédonie



Rapport

1 • Introduction

• Date et déroulement de la visite :

En raison de l'éloignement géographique, la « visite » s'est déroulée par vidéo conférence le mercredi 29 juin 2011, le comité d'experts étant réuni dans les locaux de l'AERES tandis que les membres de l'unité étaient présents dans leurs locaux de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

L'entretien a commencé à 9h00 par un exposé général du directeur de l'unité, M. Mathias CHAUCHAT qui a insisté sur le caractère restreint de l'équipe dont la composition est rythmée par les durées de séjour d'une grande partie de ses membres (demande de mutation ou fin de délégation). Elle fonctionne avec un animateur choisi par consensus tous les ans, sans structuration rigide, avec des chefs de file par projet. Les doctorants sont peu nombreux, à l'échelle de l'université. Peu sont inscrits à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Certains le sont en Métropole et soutenus localement.

Selon M. CHAUCHAT, l'Equipe s'inscrit dans le choix de la construction d'un pays par l'Accord de Nouméa. L'Equipe travaille dans le présent, pas dans l'étude du passé. Il s'agit par conséquent d'étudier le droit positif, l'économie contemporaine et les grands choix de société. L'Equipe est devenue une partie incontournable dans le débat public calédonien, le site du LARJE étant un lieu de mutualisation des recherches : <http://larje.univ-nc>. Les "Cahiers du LARJE" sont une série de cahiers de recherche (type working papers) présentant les derniers travaux des membres de l'équipe (articles soumis à relecture par deux membres de l'équipe). La série a été mise en place en 2010. Par leur diversité, les thèmes explorés s'inscrivent dans les orientations scientifiques de l'équipe et donnent quelques aperçus de leurs développements récents. La dotation annuelle de l'Etat est de 978 398 FCFP, soit 8 000 €. L'UNC complète, au titre du contrat et sur avis du Conseil scientifique, en versant une dotation favorisant les échanges internationaux dite « d'échanges » et une dotation incitant à se concentrer sur les thématiques du contrat, dite « d'accompagnement ». L'Equipe se finance majoritairement sur les contrats, sous réserve du versement d'une quote-part de 8% à l'UNC pour le support administratif et comptable. Au budget 2011 de l'EA, le financement sur opérations est de 5 449 642 FCFP (45 668 €), contre 978 398 FCFP de subvention Etat (8 000 €) et 1 116 951 FCFP (9 360 €) de crédits présidence.

Les six projets de l'équipe ont été présentés par chacun des porteurs :

- M. Gaël LAGADEC *Le développement minier - L'intégration régionale dans le Pacifique*
- Mme Sandrine SANA *Le transfert des compétences en droit civil et droit commercial*
- Mme Catherine RIS *L'évolution des inégalités sociales et économiques en Nouvelle-Calédonie*
- Mme Céline CASTETS-RENARD *La protection de la biodiversité et des savoirs traditionnels*
- Mme Nadège MEYER *Droit du travail, palabre et management interculturel*
- M. Etienne CORNUT, *L'espace de la coutume kanak*

S'en est suivi un débat cordial et courtois entre les experts et les membres de l'équipe.

L'entretien s'est terminé par une audition à huis clos du Président de l'Université de Nouvelle-Calédonie qui a insisté sur les particularités de son établissement et sur le soutien affirmé vis-à-vis de l'équipe. Il a insisté sur l'importance des délégations pour l'oxygénation des équipes. L'Université est passée aux responsabilités et compétences élargies en janvier 2011 (elle est la seule université outre-mer dans ce cas), ce qui lui donne de nouvelles marges de manœuvre en masse salariale à partir de 2011. Elle souhaite ainsi dégager un ETPT sur l'administration de la recherche en 2012. Dans la mesure où l'Université souffre d'une sous-dotation de 20 emplois (sur 167 titulaires au total), aucun enseignant-chercheur ne bénéficie d'une décharge de service. Le Président s'appuie ainsi énormément sur les enseignants-chercheurs pour la gouvernance générale de l'Université. La politique scientifique de l'Université est guidée par les besoins de la Nouvelle-Calédonie et les financements (biodiversité, nickel et environnement : décidés par l'Etat et le Pays).



- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le LARJE a d'abord constitué une jeune équipe de l'Université française du Pacifique avant de devenir équipe d'accueil de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

La recherche développée par le LARJE est axée sur les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement d'une part, le droit et l'environnement économique et social insulaire d'autre part. Ces thèmes se déclinent dans une optique de développement durable, liée à l'émancipation progressive du Pays dans le statut issu de l'Accord de Nouméa. Ils entendent favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée, sur les aspects économiques et juridiques de l'évolution des populations et des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie, particulièrement le nickel. Dans cette optique, l'équipe cherche à favoriser les ouvertures sur l'étranger par des collaborations avec les institutions régionales (*Communauté du Pacifique* - CPS, *Programme régional océanien de l'environnement* - PROE, notamment) et les universités de la zone (*University of South Pacific* - USP) à Port-Vila et Suva, *Agence universitaire de la Francophonie* - AUF et Universités australiennes et néo-zélandaises).

- Equipe de Direction :

Comme l'a indiqué M. CHAUCHAT dans sa présentation orale, l'équipe est dirigée par un "animateur" choisi chaque année par consensus. Il n'existe ainsi ni statuts ni structures décisionnelles, en particulier associant les doctorants. L'équipe ne dispose en outre d'aucun moyen administratif.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	12	11
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	2
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	6	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	5



2 • Appréciation sur l'unité

- **Avis global sur l'unité :**

- Du fait de sa situation géographique, l'unité dispose d'un nombre limité de chercheurs appartenant au droit public, au droit privé, aux sciences économiques et à la gestion.
- Avantages : la pluridisciplinarité.
- Inconvénients : difficultés de trouver des axes fédérateurs en fonction desquels pourraient s'orienter l'ensemble des recherches des membres du Laboratoire.
- Les recherches collectives sont en nombre limité tandis que les travaux présentés restent majoritairement des productions individuelles répondant à la spécialisation propre à chaque chercheur au sein de sa discipline d'appartenance.

- **Points forts et opportunités :**

- Enracinement certain dans le contexte régional.
- Lien étroit entre les thématiques abordées et les questions de l'outre-mer et tout particulièrement d'un territoire appelé à s'émanciper de l'ancienne métropole.
- Volonté de nouer des liens avec des centres de recherches du Pacifique (français et étrangers).

- **Points à améliorer et risques :**

- Les travaux des membres sont d'importance quantitative et qualitative très inégale et devraient prendre davantage en compte les axes de recherches du Laboratoire.
- Malgré le souci compréhensible de trouver des financements en répondant à des appels d'offre, le Laboratoire devrait proposer également des thématiques propres.

- **Recommandations :**

- Le sigle LARJE révèle l'hétérogénéité de ses membres et de ses domaines de recherche.
- A défaut de pouvoir le changer puisqu'il est maintenant connu, le Laboratoire pourrait peut-être trouver un sous-titre affichant ses axes, par exemple (Gouvernance, Biodiversité, Ressources naturelles, Développement en Nouvelle Calédonie).
- Il serait surtout souhaitable que le Laboratoire présente sa politique de recherche de manière plus ordonnée et détaillée, en évitant les discours très généraux et en donnant au contraire les plans détaillés des recherches collectives entreprises, la liste exhaustive des participants, et les noms des ouvrages ou revues dans lesquels ces travaux peuvent être trouvés.
- Il en va de même pour la présentation des travaux individuels qui devraient discriminer entre travaux relevant des axes de recherches du Laboratoire et travaux personnels, sans lien direct avec ces axes.



- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	9
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	-
A3 : Taux de producteurs de l'unité [$A1/(N1+N2)$]	82 %
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	0
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	1



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- La pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats,

Le comité d'experts tient à souligner l'originalité de la démarche en termes de recherches centrées sur le territoire et les besoins des acteurs locaux. Une production scientifique existe, notamment dans le domaine du droit, orientée par les appels d'offres et les problématiques territoriales. L'unité a montré une réelle volonté d'adaptation dans un contexte particulièrement contraint.

Reste que la démarche scientifique collective s'assimile souvent à du conseil ou de l'expertise au profit d'institutions ou d'acteurs locaux, s'éloignant ainsi d'une stricte logique de recherche.

Le Laboratoire LARJE est fortement ancré dans le contexte néo-calédonien. Ses recherches sont axées principalement sur l'actualité et le devenir du droit et de l'économie locales après les accords de Nouméa et de Matignon. Pour ce faire, ont été organisés quatre colloques sans que le dossier n'indique l'existence d'une publication ultérieure :

- Le droit de l'environnement en Nouvelle-Calédonie ; état des lieux et perspectives, à l'IRD, sous la direction de Nadège MEYER et Carine DAVID, du 6 au 8 novembre 2006 ;
- La LOLF et l'Outre-mer, colloque à l'IRD, les 9 et 10 novembre 2006 ;
- L'intégration de la coutume dans l'élaboration de la norme environnementale - Eléments d'ici et d'ailleurs, colloque international à l'UNC, du 26 au 28 octobre 2009 ;
- Le droit constitutionnel calédonien, les 12 et 13 juillet 2010 à l'UNC.

A cela s'ajoutent des « journées d'études » (« Les 10 ans du Sénat coutumier », 20 août 2009, à l'UNC ; « La violence dans l'entreprise approche pluridisciplinaire », 29 septembre 2009, à l'UNC) ainsi que des conférences.

En dehors de l'identification des organisateurs des colloques et journées d'études, la présentation de ces travaux ne permet pas de savoir quelles sont les personnes qui ont communiqué et participé aux travaux. De plus, le dossier ne permet pas de savoir si ces travaux ont été publiés sous forme d'ouvrages ou d'articles de revues.

En revanche la visio-conférence a permis de constater que les travaux du Laboratoire sont largement repris dans la presse et les médias locaux et que les autorités locales sont demandeuses de ses expertises et conseils.

- La quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions,

Il est regrettable que le fichier excel « Bilan Formulaire Ressources humaines » qui demande aux membres du Laboratoire d'indiquer « 5 productions les plus significatives dans la période évaluée » ne comporte que 6 réponses sur 13 enseignants chercheurs (2 pour le droit public, 2 pour le droit privé et 2 pour les Sciences économiques), ce qui contraint alors les évaluateurs à se reporter aux fiches individuelles pour découvrir la réalité et l'étendue de ces recherches.

Outre les colloques et journées d'études précités le LARJE fait état de :

- 5 ouvrages individuels (2 en droit privé ; 3 en droit public) ;
- 17 participations à des ouvrages ou travaux collectifs (6 en droit public ; 11 en droit privé) ;
- 37 communications dans des colloques ;
- 4 rapports et études pour les institutions.

Pour le reste, il ne semble pas que le LARJE ait défini une politique de recherche induisant l'orientation des travaux de chacun de ses membres. Le dossier se contente en effet de présenter par ordre alphabétique les travaux individuels répartis en deux rubriques : articles publiés dans des revues avec ou sans comité de lecture (nationales et internationales).

Ces travaux sont d'importance et de qualité inégales, certains chercheurs ayant une faible production d'autres, en revanche, beaucoup plus forte et ce dans des publications aux statuts scientifiques variables.



Le laboratoire fait état de 6 thèses dont une soutenue en mars 2010. La visio-conférence a permis de souligner la difficulté de la direction et de l'encadrement des recherches doctorales en Nouvelle-Calédonie, faute d'un Master sur place et de débouchés locaux pour les futurs docteurs. Aussi les doctorants sont-ils obligés de chercher un directeur et un encadrement en métropole. Les thèses sont alors effectuées en co-tutelle ou en co-direction entre collègues néo-calédoniens et métropolitains. En l'état, le dossier ne permet pas de savoir quels sont les directeurs métropolitains des 5 doctorants cités, ni à quel stade de la recherche ils sont parvenus.

- La qualité et pérennité des relations contractuelles

A l'évidence, le Laboratoire est en contact étroit avec les institutions et entreprises de Nouvelle-Calédonie avec lesquelles il a signé des contrats et répondu à des appels d'offres qui constituent une part importante du financement de ses recherches. Vu la situation du pays en transition vers l'indépendance et ses besoins en expertise juridique économique et sociale, ces relations semblent appelées à perdurer.

Alors même que l'unité ne dispose d'aucun soutien d'ordre administratif, elle a une politique assez dynamique sur le plan de la réponse à des appels d'offres :

- *L'élaboration d'un Code de l'environnement de la Province Sud (2007-2008)*, projet dans le cadre de la convention liant le LARJE à la Province Sud ;
- *Programme COGERON (Organiser la COGestion des Récifs et lagons à forte valeur patrimoniale en Nouvelle-Calédonie)*, en collaboration avec l'IRD, projet pour le LARJE dans le cadre Programme Liteau III du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (2008-2010) ;
- *Analyse des effets économiques des accords du PICTA et du PACER Intégration régionale dans le Pacifique*. Financement obtenu en 2010 : Fond Pacifique.
- *Nickel et développement*, appel d'offres du CNRT en cours (2010) : La Nouvelle-Calédonie et le développement minier : Trajectoires passées, présentes et futures.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

- le nombre et la renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales,

De telles récompenses sont fort rares en sciences sociales, il est donc normal que cette rubrique ne soit pas renseignée. En revanche un petit nombre de membres du Laboratoire ont participé ponctuellement à des colloques à l'extérieur de la Nouvelle Calédonie.

- la capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers,

Vu la situation géographique et les moyens matériels du LARJE, celui-ci peut difficilement « recruter des chercheurs post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers ». Il faut noter toutefois que le LARJE fait appel à des collègues métropolitains en délégation - ce qui lui permet de bénéficier d'un sang neuf et d'une aide précieuse pour ses enseignements et recherches. En outre, des liens ont été établis avec des universités du Pacifique notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande.

- la capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité,

Comme l'entretien par visio-conférence a permis de le découvrir, le LARJE a une réelle capacité à obtenir des financements externes et à répondre à des appels d'offre venant notamment du Ministère de l'Outre-Mer, des autorités ou de grands groupes miniers de Nouvelle-Calédonie.



- la participation à des programmes internationaux ou nationaux, l'existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers,

Le Laboratoire entretient des relations particulières avec les institutions régionales (*Communauté du Pacifique* - CPS et *Programme régional océanien de l'environnement* - PROE), avec les universités de la zone (*University of South Pacific* - USP à Port-Vila et Suva ; *Agence universitaire de la Francophonie* - AUF), avec les Universités australiennes (*University of Queensland UQ - Faculty of Business, Economics and Law* et *Queensland University of Technology QUT* à Brisbane) et néo-zélandaises.

Les programmes de recherche signalés à la rubrique précédente montrent la participation à des programmes nationaux. Il ne semble pas qu'existent des collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers, mais des coopérations ponctuelles avec des centres de recherches de la métropole ou du Pacifique.

- la valorisation des recherches, et les relations socio-économiques ou culturelles

On ne sait trop si les colloques et journées d'études ont donné lieu à publications. Au dire des membres du Larje, lors de la visio-conférence, il semble que ces recherches servent de support à des conférences destinées au public local, qu'elles soient reprises par les médias néo-calédoniens et diffusées par la Revue du Laboratoire et par son site Internet.

• Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :

- la pertinence de l'organisation de l'unité, la qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe

Comme le laisse transparaître son sigle, le LARJE, est un regroupement pluridisciplinaire de publicistes, de privatistes, d'économistes et de gestionnaires. Son axe fédérateur est le territoire calédonien et la particularité de son statut (constitutionnel, juridique, économique et social).

Il ne semble pas s'être donné une gouvernance spécifique. Son directeur fondateur a peu à peu construit et développé l'unité avec un personnel enseignant qui souffre d'un « turn over » élevé - d'où la difficulté de former des équipes et de trouver des axes de recherches pérennes.

Une grande partie de la gouvernance du Laboratoire semble ainsi être assurée par le directeur qui coiffe plusieurs « casquettes », avec l'aide occasionnelle de collègues qui, outre leurs fonctions enseignantes, assurent, eux aussi, des responsabilités administratives au sein de l'Université et des missions de conseil auprès des autorités du territoire.

Si le comité d'experts est bien conscient des difficultés posées par la faiblesse numérique des membres du Laboratoire, il regrette qu'une communication interne n'ait pas été envisagée ne serait-ce que par des réunions régulières permettant d'échanger des informations entre chercheurs et de préparer les travaux collectifs (colloques ou journées d'études). En revanche la communication externe du Laboratoire semble être assurée par les conférences destinées au public insulaire, par le site Internet, et par la revue du Laboratoire.

- la pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques,

S'il est compréhensible, vu le contexte, que le Laboratoire réponde à des besoins de connaissances exprimés par les instances locales, il est regrettable qu'il n'élabore pas une politique scientifique autonome et n'en dresse pas clairement le bilan au fur et à mesure de ses réalisations. Il serait souhaitable toutefois qu'à côté des réponses à ces demandes locales, le Laboratoire puisse aussi proposer des recherches propres indépendamment des offres ou des souhaits des autorités ou entreprises locales.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région

Comme souvent dans les petites unités, les membres de l'unité sont fortement impliqués dans les activités d'enseignement. En revanche il semble que les activités de recherche soient surtout le fait d'un petit noyau d'enseignants-chercheurs qui participent à la plupart des colloques et journées d'études.



- **Appréciation sur le projet :**

- l'existence, la pertinence et la faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme,

Les projets de recherches du Larje s'orientent en deux directions : 1. Les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement, 2. Le droit et l'environnement économique et social insulaire. Ces thèmes donneront lieu à des travaux de droit privé (notamment droit civil et droit commercial), de droit public (notamment droit constitutionnel), et à des études d'économie et de gestion (relations économiques de la Nouvelle Calédonie avec la métropole ; alternative entre bilatéralisme ou participation à des organisations d'intégration régionale comme le Pacific Island Country Trade Agreement (PICTA) et le Pacific Agreement on Closer Economic Relations (PACER).

Décrit de manière très générale et imprécise dans le dossier transmis, le projet scientifique n'apparaissait pas clairement. Ce n'est qu'après les remarques faites lors de la visio-conférence que certains projets de recherche ont été adressés aux évaluateurs : projet « intégration régionale dans le Pacifique », projet « CNRT Nickel (Enjeux miniers) » et projet « Gestion et valorisation des ressources naturelles en Nouvelle Calédonie, Antilles et Guyane (Protection de la biodiversité et des savoirs traditionnels) ».

On regrettera que les porteurs de projet n'aient pas effectué une présentation synthétique, concise et précise de chaque recherche au lieu d'envoyer l'intégralité des dossiers répondant aux appels d'offre.

Sous ces réserves les projets transmis répondent aux exigences de pertinence et de faisabilité à moyen et long terme, quoique certains, comme le projet concernant les transferts du droit civil et du droit commercial de métropole à la Nouvelle-Calédonie, semblent très vastes au regard du petit nombre de chercheurs du Larje spécialistes de ces matières.

- l'existence et la pertinence d'une politique d'affectation des moyens,

Comme l'a montré la discussion avec les responsables et l'ont confirmé les dossiers envoyés par mail, le Laboratoire affecte une grosse part de ses moyens aux projets envisagés.

- l'originalité et la prise de risques

Si les axes de recherches retenus semblent cohérents et neufs, vu la multiplicité de problèmes que pose la situation calédonienne, ils ne semblent pas manifester une grande prise de risque puisqu'ils répondent à des questionnements universitaires assez classiques ou à des appels d'offre.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
LARJE: LAboratoire de Recherches Juridiques et Economiques	B	B	C	C	B

- C1 Qualité scientifique et production
- C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement
- C3 Gouvernance et vie du laboratoire
- C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

- SHS1 Marchés et organisations
- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
- SHS3 Espace, environnement et sociétés
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures
- SHS6 Mondes anciens et contemporains